NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24833/Add.1
30 novembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LA MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES EN EL SALVADOR

Additif

1. Dans mon rapport du 23 novembre 1992 au Conseil de sécurité (S/24833), j'ai recommandé au Conseil de renouveler le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) pour une nouvelle période de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai 1993. Une estimation préliminaire des dépenses à prévoir au cas où le Conseil de sécurité déciderait d'approuver ma recommandation est donnée, pour information, dans l'annexe au présent additif.

2. Au cas où le Conseil de sécurité déciderait de renouveler le mandat de l'ONUSAL, je recommanderais à l'Assemblée générale que les dépenses en découlant soient considérées comme des dépenses de l'Organisation, à répartir entre les Etats Membres conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies, les contributions reçues des Etats Membres à ce titre étant versées au compte spécial de l'ONUSAL.

92-76060 1098R (F) 301192 301192

301192

/...

ANNEXE

Coût estimatif par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1.	Observateurs militaires	2 106
2.	Police civile	4 914
3.	Personnel civil	9 624
4.	Loyers et entretien des locaux	450
5.	Opérations de transport terrestre	624
6.	Opérations de transport aérien	1 494
7.	Communications	78
8.	Matériel divers	78
9.	Fournitures diverses, services, fret et dépenses d'appui	1 218
	Total	20 586